

5^{ème} NATIONAL DE PÊCHE BATEAU FFPM

Bormes les Mimosas (83230) les 18,19 et 20 Mai 2023

Organisé par le Club de Pêche de la pointe de GOURON
238 boulevard du port 83230 Bormes les Mimosas





SOMMAIRE



- Le mot du Président National
- Le mot du responsable de la Commission Nationale Bateau FFPM
- Programme
- Le mot du Président du Comité Régional PACA de la FFPM
- Prestations fournies
- Le mot du Président du CPPG
- Bulletin d'engagement
- Bateaux d'entraînement
- Inscription repas de midi
- Inscription repas de clôture
- Zone de pêche
- Poissons dans la zone de Pêche
- Recommandations
- Fiche technique
- Pêcheurs évitez les erreurs
- Liste des hébergements



LE MOT DU PRESIDENT NATIONAL

Amis pêcheurs bonjour,

Pour cette édition 2023 du 5^{ème} championnat national de pêche à soutenir bateau, la FFPM renouvelle toute sa confiance au sympathique et expérimenté club de pêche La Pointe du Gouron.

C'est donc, dans un décor naturel et magnifique en plein pays varois que Gilbert COURME, son dynamique président vous accueillera, entouré d'une soixantaine de bénévoles. Gilbert a su, voici quelques années, prendre les manettes de cette association d'une main de maître; il faut dire que depuis 1978 ce club jouit d'une excellente réputation en matière de pêche à soutenir.

Le défi était osé car notre ami Vincent TINACCI, son prédécesseur, est un personnage en matière de gestion de club et surtout un fin pêcheur qui manie aussi bien les instruments musicaux que les instruments de pêche. Mais la fatigue a eu raison de son enthousiasme et c'est avec beaucoup de courage qu'il a passé le relais à notre ami Gilbert.

C'est donc entre 70 et 80 pêcheurs émanant de 12 ou 13 clubs différents qui investiront le port de Bormes, dès les premières lueurs du jour, au moment où les reflets chamarrés d'un soleil naissant, viennent éclairer de mille feux le plan d'eau avoisinant le port, futur théâtre des échanges combatifs qui détermineront en fin de séance de pêche, le compétiteur qui aura le mérite de gravir les plus hautes marches du podium.

Les girelles, dorades et autres poissons de roches ou sparidés n'auront qu'à bien se tenir car les pêcheurs, plus expérimentés les uns que les autres, useront de toute leur expérience. Côté hébergement, des hôtels et des bungalows seront proposés aux personnes ayant décidées de villégiaturer dans la région. Ils seront comblés de faire connaissance avec cet endroit idyllique !

Nous en profiterons pour remercier Monsieur François ARIZZI Maire de Bormes les Mimosas ainsi que toute son équipe municipale pour le soutien logistique qu'il renouvelle d'année en année.

Pour conclure, je vous adresse les 5 lettres magiques, pour la réussite de cette compétition et que le meilleur gagne !!!!

Amitiés

Gérard PERODDI



Le mot du responsable de la commission Nationale FFPM de Pêche en bateau

En 2018, Gilbert COURME et son équipe avaient organisé le 2^{ème} national pêche en bateau de la FFPM, à Bormes les mimosas.

Ils ont su montrer tous leurs talents d'organiseurs et les 52 pêcheurs engagés ont profité d'un week-end de pêche sous le signe de la convivialité.

Cette année, le club de pêche Pointe du Gouron accueillera une nouvelle fois cette manifestation et je suis sûre que cette nouvelle édition sera pour eux, l'occasion de démontrer que compétition et fair-play vont de pair.

Parce qu'ils prônent l'esprit de « pêche plaisir », Ils mettront tout en œuvre pour que notre Fédération soit fière des valeurs humaines qui accompagneront ce concours.

Alors pour que la Fête soit belle, amis pêcheurs n'attendez plus et venez-vous inscrire au 5ème national bateau qui aura lieu du 18 au 20 mai à Bormes les Mimosas.

Promis on commande une mer belle, le soleil et des poissons à taquiner !...

Et Comme on dit au Pays basque : AUPA CPPG

Caroline HOUNIEU

*Responsable de la commission Nationale
de Pêche en Bateau*



PROGRAMME



Jeudi 18 Mai

- 07h00 Accueil des Pêcheurs pour les entraînements
- 07h30 Embarquement des Pêcheurs
- 08h00 Début de pêche
- 12h00 Fin de pêche
- A partir de 14h00 Accueil et inscription des participants au PC d'organisation (238 bd du port) contrôle des licences et certificats médicaux
- 17h30 Tirage au sort pour les deux manches et tirage au sort des commissaires de bord
- 18h00 Réunion des skippers
- 19h30 Apéritif d'honneur

Vendredi 19 Mai

- 06H00 Accueil des concurrents et skippers/ café viennoiseries
- 06H30 Distribution des appâts, des sacs et fiches commissaires
- 07H00 Départ des bateaux pour la zone de pêche
- 07H30 Début de pêche
- 10H00 Pause
- 10H15 Reprise du concours
- 12H45 Fin de pêche
- 13H00 Début de la pesée
- 16H30 Affichage des résultats 1ère manche

Samedi 20 mai

- 06H00 Accueil des concurrents et skippers/ café viennoiseries
- 06H30 Distribution des appâts, des sacs et fiches commissaires/ café viennoiseries
- 07H00 Départ des bateaux pour la zone de pêche
- 07H30 Début de pêche
- 10H00 Pause
- 10H15 Reprise du concours
- 12H45 Fin de pêche
- 13H00 Début de la pesée
- 16H30 Affichage des résultats 2ème manche
- 18H00 Proclamation des résultats et remise des prix
- 19H30 Apéritif et repas de clôture



Chers Amis Pêcheurs,

C'est avec un grand plaisir que je réponds à l'invitation de notre ami Gilbert COURME qui avec ses équipes du CLUB DE PECHE POINTE DU GOURON organise cette année le « National de pêche en bateau de la FFPM 2023 ».

Connaissant l'implication et le dynamisme de tous, je ne doute pas, à l'image des éditions précédentes, de la réussite de cette compétition, qui est un événement majeur pour notre Fédération.

Je souhaite la participation du plus grand nombre de pêcheurs pour que cette cinquième édition, soit une grande fête en mer et à terre pour nous tous.

Alors, n'oubliez pas notre rendez-vous pendant le weekend de l'Ascension du 18 au 21 mai 2023 à Bormes les mimosas pour encourager et soutenir l'initiative de Gilbert et ses équipes.

Je compte sur vous !

Roger ALBERTO

Président du Comité Régional Paca de la FFPM



PRESTATIONS FOURNIES



INSCRIPTION AU CHAMPIONNAT NATIONAL 90€ / Pêcheur

JEUDI 18 MAI

- *Un sac de bienvenue*
- *Apéritif d'honneur*

VENDREDI 19 MAI

- *Café / Viennoiseries*
- *Fourniture des appâts*

SAMEDI 20 MAI

- *Café / Viennoiseries*
- *Les Appâts*
- *Apéritif le soir*





Le mot du Président du Club de Pêche de la pointe de GOURON

Bienvenue à toutes et à tous dans notre petit paradis, car on ne peut pas en dire moins. Cette année nous remettons à l'honneur notre club et notre village en recevant tous nos amis pêcheurs de la France entière.

Nous sommes fiers et heureux d'organiser ce cinquième concours national dans les eaux méditerranéennes, ce site magique au milieu des îles d'or et du parc national de PORT CROS de PORQUEROLLE et de l'île du LEVANT.

Amis pêcheurs profitons de ce que nous a donné la nature et sachons conserver ce milieu halieutique où nous prenons notre plaisir. Le club de pêche de la pointe de GOURON a travaillé dur pour organiser ce concours et dont nous espérons tous, la plus belle réussite.

Ce concours est bien sûr une compétition mais aussi un lieu d'amitié et de convivialité pour nous retrouver tous entre amis pêcheurs, mais cette manifestation n'a pas pour but que le sens de la compétition car tous les produits récoltés seront vendus au profit de la société nationale de sauvetage en mer.

Nous remercions tous les organismes publics et tous les sponsors privés qui nous ont permis de réaliser cette manifestation. Amis pêcheur nous espérons être à la hauteur, car il faut que ce soit réussi. Pêchons, profitons, et donnons l'exemple à nos jeunes des écoles de pêche, qui nous envient certainement, notre caractère sportif doit leur montrer la ligne de conduite à suivre.

Bien sûr un grand merci à notre président Gérard PERODDI de nous donner la possibilité de pouvoir naviguer sur ce grand navire qu'est la FFPM dont il sait très bien tenir la barre.

Encore bienvenue à toutes et à tous aux portes du paradis, n'oubliez pas, nous vous attendons et que la pêche vous soit agréable.



Le Président
Gilbert COURME



5ème Championnat National de Pêche en Bateau

BORMES LES MIMOSAS
les 18, 19 et 20 mai 2023



BULLETIN D'ENGAGEMENT

Organisé par le club de Pêche de la Pointe de GOURON

Comité :

Club :

Adresse Club :

Tél :

Email :

Identité du Pêcheur

Nom / Prénom :

Adresse :

Date de Naissance :

Taille pour les T-shirts : **M L XL XXL XXXL** (Entourez votre choix)

Catégorie (Dame – Senior – Vétéran) :

N° Licence FFPM 2023:

Tél :

Email :

Je désire si possible être à bord avec :

Le bulletin d'engagement doit être entièrement renseigné.

Le Pêcheur certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement de Pêche en Bateau FFPM, ainsi que du cahier des charges relatif à cette manifestation.

Lu et approuvé :

Date :

Signature :

Merci d'établir 4 chèques distincts :

- 1 pour le montant de l'engagement au concours : 90 € *
- 1 pour le montant total de la réservation du repas de clôture
- 1 pour le montant total des séances d'entraînement
- 1 pour les repas de midi



Le bulletin d'engagement ainsi que les réservations pour les séances d'entraînement et les repas de midi et le repas de clôture devront nous être retournés sous pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 15 avril 2023 à l'adresse ci-dessous.

*Établir les chèques à l'ordre de CPPG, ils seront encaissés un mois avant la date du Championnat.

Club de Pêche de la Pointe de GOURON - 238, Boulevard du port - 83230 BORMES LES MIMOSAS



Club de Pêche de la Pointe du Gouron

238 boulevard du port
83230 Bormes les Mimosas
Tél : 06 89 70 72 24

Email : pecheursdugouron@free.fr



BATEAUX d'entraînement

Des bateaux peuvent être

mis à votre disposition pour les séances d'entraînement.

La séance d'entraînement est fixée à 50 Euros par personne, y compris appâts, café et viennoiseries au PC d'organisation.

Seules les inscriptions retournées par courrier et réglées par chèques seront retenues.

Il vous suffit pour cela de remplir ce formulaire :

NOM : PRENOM :

N° LICENCE FFPM 2023 :

ADRESSE :

Tél :

CLUB :

COMITÉ RÉGIONAL :

Jeudi 18 mai 2023 de 8H00 à 12H00

Nombres de séances désirées : x 50 € =





5^{ème} Championnat National de
Pêche en Bateau
Bormes les Mimosas
18, 19 et 20 mai 2023



Inscriptions au repas de midi

Vendredi 19 et Samedi 20 Mai
Bormes les Mimosas salle Ferrero

Nom, prénom :

Tél :

email :

Club d'appartenance :

Comité :

Réservation	Tarif par personne	Nombre de personnes	Total
Vendredi	18 Euros		
Samedi	18 Euros		

Total de la réservation Euros

Pour être prise en compte, l'inscription au repas de clôture doit être accompagnée du montant total de la réservation. Chèque à établir à l'ordre de CPPG.

Date limite de réservation : 15 avril 2023



5^{ème} Championnat National de Pêche en Bateau

Bormes les Mimosas

18, 19 et 20 mai 2023



Inscription au repas de clôture

SAMEDI 20 MAI 2023
Bormes les Mimosas Port

Nom, prénom :

Tél :

email :

Club d'appartenance :

Comité :

Réservation	Tarif par personne	Nombre de personnes	Total
Adulte	45 Euros		

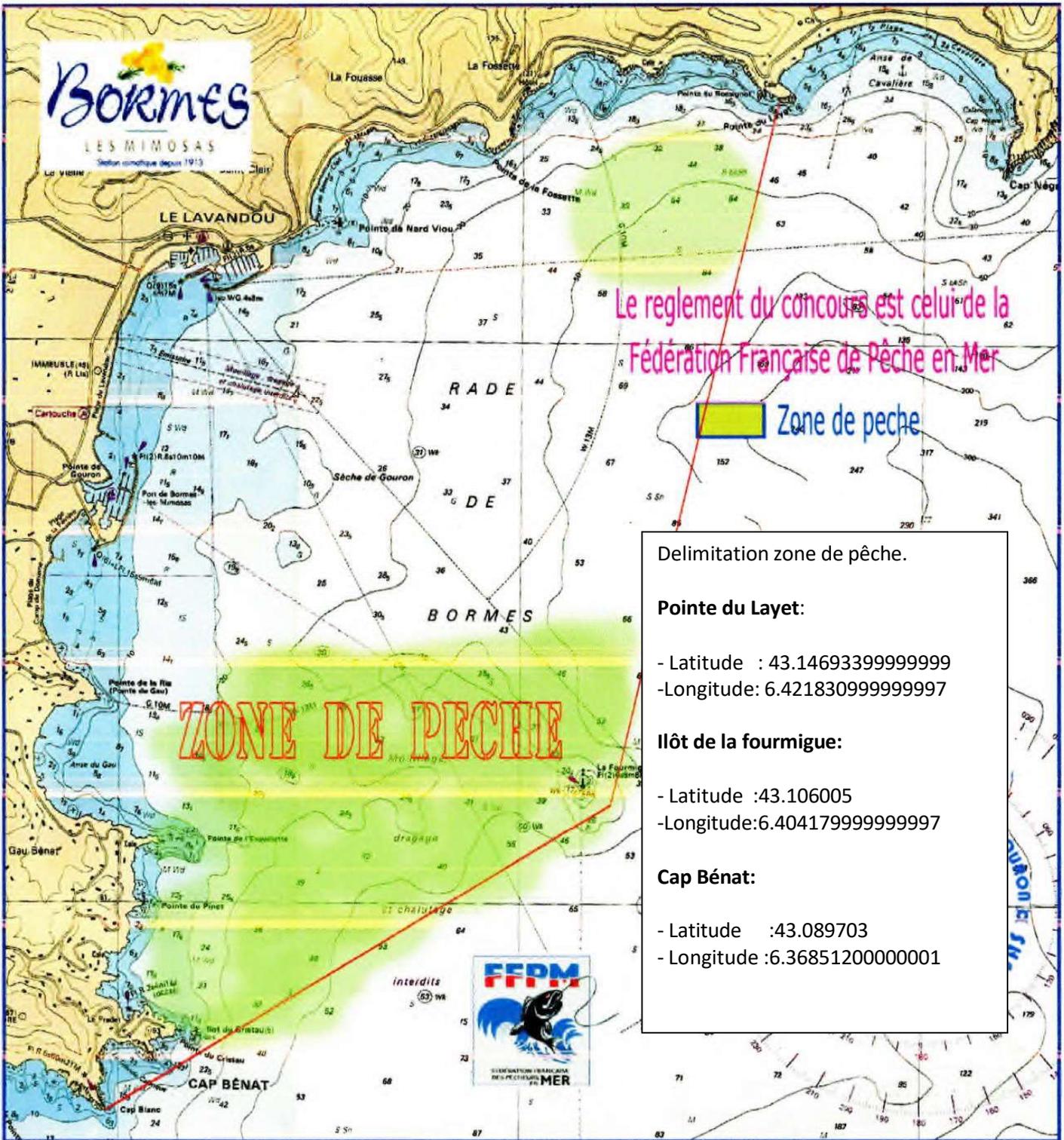
Total de la réservation..... Euros

Pour être prise en compte, l'inscription au repas de clôture doit être accompagnée du montant total de la réservation. Chèque à établir à l'ordre de CPPG .

Date limite de réservation : 15 avril 2023

BORMES
LES MIMOSAS

Station touristique depuis 1913



Le règlement du concours est celui de la
Fédération Française de Pêche en Mer

 Zone de pêche

Delimitation zone de pêche.

Pointe du Layet:

- Latitude : 43.14693399999999
- Longitude: 6.421830999999997

Îlot de la fourmigüe:

- Latitude :43.106005
- Longitude:6.404179999999997

Cap Bénat:

- Latitude :43.089703
- Longitude :6.36851200000001

LES POISSONS LES PLUS COURANTS DANS LA ZONE DE PÊCHE



Parc national
des Calanques

Guide à l'usage de la pêche de loisir

PÊCHE EMBARQUÉE, PÊCHE DU BORD ET PÊCHE SOUS-MARINE

Tailles minimales de capture (TMC) et marquage*

ATTENTION réglementation spéciale en Cœur de Parc

ESPÈCES MARQUÉES

Bonite / Pélamide
(*Sarda sarda*)



Chapon
(*Scorpaena scrofa*)



TMC : 30 cm

Denti
(*Dentex dentex*)



Dorade coryphène
(*Coryphaena hippurus*)



Dorade royale
(*Sparus aurata*)



TMC : 23 cm

Loup
(*Dicentrarchus labrax*)



TMC : 30 cm

Maigre
(*Argyrosomus regius*)



TMC : 45 cm

Maquereau
(*Scomber spp.*)



TMC : 18 cm

Pagre
(*Pagrus pagrus*)



TMC : 18 cm

Sar commun
(*Diplodus sargus*)



TMC : 23 cm

Sole
(*Solea spp.*)



TMC : 24 cm

Homard
(*Homarus gammarus*)



TMC : 30 cm

Langouste
(*Palinurus elephas*)



TMC : 9 cm

Anchois
(*Engraulis encrasicolus*)



TMC : 9 cm

Cernier
(*Polyprion americanus*)
Uniquement pêches
embarquée et du bord



TMC : 45 cm

Chinchard
(*Trachurus spp.*)



TMC : 15 cm

ESPÈCES NON MARQUÉES

Congre
(*Conger conger*)



TMC : 60 cm

Dorade grise
(*Spondyliosoma cantharus*)



TMC : 23 cm

Espadon**
(*Xiphias gladius*)



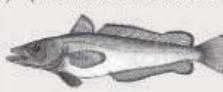
Pêcher - relâcher

Marbré
(*Lithognathus mormyrus*)



TMC : 20 cm

Merlu
(*Merluccius merluccius*)



TMC : 20 cm

Mostelle
(*Phycis spp.*)



TMC : 30 cm

Pageot acarne
(*Pagellus acarne*)



TMC : 17 cm

Pageot rose
(*Pagellus bogaraveo*)



TMC : 33 cm

Pageot rouge
(*Pagellus erythrinus*)



TMC : 15 cm

Rouget
(*Mullus spp.*)



TMC : 15 cm

Sar à museau pointu
(*Diplodus puntazzo*)



TMC : 18 cm

Sar à tête noire
(*Diplodus vulgaris*)



TMC : 18 cm

Sardine
(*Sardina pilchardus*)



TMC : 11 cm

Sparillon
(*Diplodus annularis*)



TMC : 12 cm

Thon rouge**
(*Thunnus thynnus*)



TMC : 30 kg ou 115 cm

* TMC : Arrêté du 29 janvier 2013 - Marquage : Arrêté du 17 mai 2011

** Dates et conditions d'application susceptibles de modification : www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr

Dessins poissons © Jacques CENTELLES - www.lesdedansdelamer.com - Photo pêcheur © Mylène Zizzo © Photo poissons feuillet 3 : Jacques Champoléon

5ème Championnat National de Pêche en Bateau Bormes les Mimosas 18,19 et 20 mai 2023

RECOMMANDATIONS

Lieux de Rendez-vous pour le Vendredi 19 et Samedi 20 Mai :

Le départ : PC Organisation 238 boulevard du port

06h00	Petit déjeuner (café viennoiseries)
06h30	Distribution des appâts, sacs et fiches commissaires
07h00	Départ des bateaux sur zone de pêche
07h30	Début de pêche
10h00	Pause
10h15	Reprise
12h45	Fin de pêche

Le retour : Entrée au port et manœuvres aux ordres de la Direction de la Compétition.

13h15 Entrée au port et débarquement au ponton d'accueil, au panneau «PESÉE », du commissaire et des prises pour la pesée, ensuite le bateau rejoint sa place au ponton D.

Les documents pour le skipper et le commissaire ainsi que la pige resteront sur le bateau pour le dimanche.

Déroulement de la compétition sur le bateau :

Les places attribuées aux concurrents à bord des bateaux (conformément au règlement) seront Tirées au sort par le commissaire de bord avant l'embarquement.

Le skipper «seul maître à bord » décide du lieu de pêche tout en restant dans la zone de pêche telle que définie pour la journée. Il pourra toutefois demander l'avis des pêcheurs compétiteurs.

Tout bateau en action de pêche en dérive se trouvant hors zone, pourra, après décision du Jury, être disqualifié pour la journée (Art. 9 du Cahier des charges).

Le démarrage de la compétition sera annoncé par la Direction sur le canal 72. La direction de la compétition demandera à la mi compétition une pause d'un quart d'heure pour le changement de place sur les bateaux. Il donnera un nouveau feu vert pour le redémarrage.

Penser à se mettre en double veille 16/72.

Il est interdit de se servir de téléphones portables à bord des embarcations durant toutes les épreuves du championnat (sauf pour des raisons de sécurité). Cependant l'application GPS sur les smartphones sera tolérée.

Il est néanmoins demandé aux skippers d'avoir leur téléphone portable allumé, au cas où la Direction aurait besoin de les contacter pour des raisons qui ne sauraient être diffusées sur le Canal 72.

L'action de pêche se déroule bateau en dérive. **Il est interdit de pêcher au mouillage.**

Étant dans une zone protégée, les ancres virtuelles et les parachutes sont également interdits.

Le changement de spot sera opéré à la demande du commissaire après consultation des compétiteurs (à la majorité), autant de fois que nécessaire.

Les appâts non utilisés le 1^{er} jour ne pourront pas resservir le 2^{ème} jour, ils devront être rendus au skipper à la fin de chaque manche. Le skipper les déposera au QG de l'organisation. Les appâts étant fournis par l'Organisateur, seuls ces appâts fournis seront autorisés.

Une pige sera mise à la disposition des compétiteurs sur chaque bateau. La pige restera sur le bateau pour la journée du dimanche.

Retour au port :

Le commissaire sera le seul habilité à débarquer les filets sur le ponton d'accueil, au panneau « PESÉE », et à remettre les prises de chaque compétiteur à la pesée.

Lors de l'action de pesée, le compétiteur pourra être présent.

Par souci de courtoisie, chaque compétiteur est invité à participer au nettoyage du bateau.

SURVEILLANCE ET ASSISTANCE SUR ZONE :

Seront sur zone pendant toute la durée du Championnat :

Le bateau référent de Direction du Championnat / sécurité sera à votre disposition par canal radio canal 77 pour répondre à toute demande des Skippers.

Préparation de la Pesée :

SUR LE BATEAU

LE COMPÉTITEUR :

Devra sectionner la nageoire caudale basse des poissons concernés par l'arrêté de marquage (Arrêté du 17 mai 2011). Cet arrêté sera joint dans l'enveloppe Commissaire.

LE COMMISSAIRE :

Compte et mesure les prises de chaque compétiteur.

Incorpore le sac de poissons litigieux dans le sac principal.

1) Dans le cas de poissons litigieux (poissons inconnus, nom ne figurant pas sur la liste des poissons cités) à la demande expresse du pêcheur, le commissaire comptabilisera le poisson à part (dans un sac prévu à cet effet). Il le notera sur la fiche et posera le problème lors de la pesée, à la remise de la fiche commissaire correspondante. Aucune pénalité ne sera encourue par le compétiteur, après la décision du jury.

2) Tous les poissons présentés à la table de pesée par le pêcheur, seul responsable de sa présentation, ne faisant pas la taille réglementaire, sera pénalisé de 10% sur sa pesée totale, poids /point par poissons non valide.

Le Commissaire place les prises dans le filet prévu à cet effet, met l'étiquette sur laquelle est indiqué le nom du pêcheur et ferme le sac avec le Rilsan.

Signe avec le compétiteur la fiche de prises après l'avoir remplie.

Surveille le convoyage et assiste à la pesée de tous les sacs du bateau dont il a la charge.

Il signera, en cas d'absence du compétiteur, la feuille individuelle de pesée.

FICHE TECHNIQUE

TIRAGE AU SORT

La désignation des commissaires se fera le jeudi 18 mai à 17h30 au PC organisation « Port de Bormes les Mimosas ».

Pour les places des concurrents sur les bateaux, se reporter à l'article 6 du cahier des charges.

DURÉE DES EPREUVES

- La durée de chaque manche est de 5 heures (cinq heures).
- Les deux manches commencent et se terminent pour tous à la même heure (appel VHF). En cas de conditions climatiques difficiles, l'organisateur se réserve le droit de modifier le planning des épreuves dans le respect du règlement fédéral.

MODE DE PÊCHE

- Pêche avec une canne de maximum 5 mètres en action de pêche
- Trois hameçons simples (n°8 minimum) maximum par montage
- Cannes de réserve illimitées
- Le style de pêche est dite : en dérive (zone Natura 2000), dans un périmètre défini (points GPS limites fournis aux skippers).
Suivant l'article 27 du règlement Fédéral, les cannes de réserve pourront être montées jusqu'à l'émerillon, pince ou agrafe.

MATERIEL DE PÊCHE

Le matériel communément utilisé : canne de 5 mètres maximum équipée d'un moulinet.

APPÂTS

Seuls les appâts fournis par l'organisateur seront autorisés. Les appâts utilisés le vendredi ne pourront pas servir le samedi, ils seront récupérés par le skipper.

POISSONS

A cette époque de l'année sur la zone de pêche, vous pouvez rencontrer : bogue, serran, dorade, pageot, sar, girelle, gobie, rascasse, rouget, chinchard, maquereau, orphie, congre. Bonites. etc.

Les espèces dominantes étant : bogue, girelle, serran, pageot, dorade, chinchard, maquereau, orphie.

ARBITRES ET SÉCURITÉ

Les arbitres seront choisis parmi les licenciés de la FFPM.

Deux bateaux contrôle seront affectés sur la zone de pêche.

Lieux de pêche : voir la carte avec le tracé de la zone de pêche. (Se renseigner également auprès des skippers, se sont tous des pêcheurs locaux).

PÊCHEURS EVITEZ LES ERREURS

ESPECES ET TAILLES

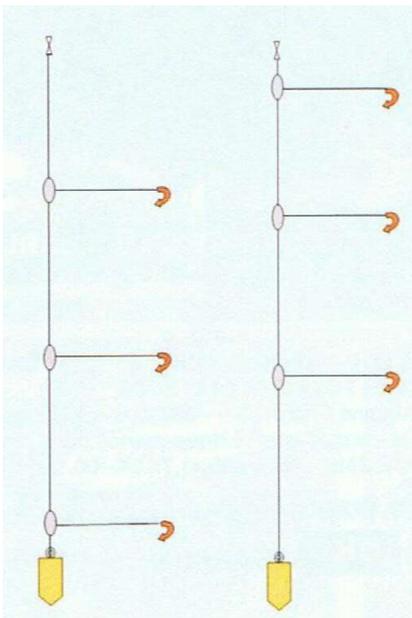
Nous vous demandons de bien vouloir respecter ces points du règlement

- Les appâts seront fournis en quantité égale.
- **Vous ne pouvez pas en utiliser d'autres !!**
- Les appâts non utilisés le vendredi, ne pourront pas servir le samedi, ils seront récupérés par le skipper
- Les deux manches commencent et se terminent pour tous à la même heure.
- Le style de pêche est : en dérive (zone Natura 2000), dans un périmètre défini.
- Tous les poissons qui font la taille légale comptent pour la pesée, sans aucune limitation.
- Tout pêcheur présentant un poisson sous la taille à la pesée sera **Pénalisé (voir règlement)**
- La pêche de 5 bogues maximum sera autorisée
- Le commissaire veillera à faire respecter ce règlement !!

Tout autre poisson pourra être présenté à la pesée, il suffira de la déclarer afin de confirmer sa taille légale en vigueur !!

Matériel recommandé

Schéma palangrotte type Méditerranéen



Canne :

De 4 à 5 mètres avec action de pointe et buscle.

Bas de ligne :

1,80 à 2 m en fluo carbone de 29 /100.

Les empiles :

En fluo carbone de 2, 25 28/100 de 20 à 50 cm en fonction des courants.

Elles sont rattachées au corps de ligne par des roto perles ou pour les adeptes par des perles clip sables, avec ou sans traînard selon les conditions et le type de poisson.

Les hameçons couramment utilisés :

Taille 8 à 6 renversés.

Les plombs :

De type poire, compris entre 20 et 100 g.

Le fil du moulinet :

Il peut être en nylon de 30/100.

ATTENTION AUX VIVES:
Poissons venimeux
extrêmement dangereux, même mort.
Il est fortement recommandé d'avoir
une pince à vive à bord du bateau



Tout autre poisson pourra être présenté à la pesée, il suffira de la déclarer afin de confirmer sa taille légale en vigueur !!

CHANGEMENT DE PLACE

1ère mi-temps

2ème mi-temps



LISTE DES HEBERGEMENTS

1) CAMPING TIKAYAN CLAU MAR-JO

Port à 1000m

895 Chemin de Bénat 83230 Bormes les Mimosas Tél: 04 94 71 53 39

En Mobilhome de 4 à 8 personnes

2) CAMPING DU DOMAINE (5étoiles)

Port à 1100 m

www.campdudomaine.com

tél: 04 94 71 03 12

En mobilhome 4 places

3) Hôtel la voile (3 étoiles)

Port à 800m

259, avenue des Girelles 83230 Bormes les Mimosas

Tél: 04 98 04 10 14

Mail : contact@hotellavoile.fr

4 Hôtel de la plage

Port à 800m

Boulevard de la plage la Favière 83230 Bormes les Mimosas

tél: 04 89 51 33 57

Mail : contact@hdlp.fr